Gabriel Charles Yves Desridières

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1742 Sorti

Né à Ste Suzanne (Mayenne), le 1724

Mort a , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

MM. 614 , **page** , **N°** 21

Le Confrère Gabriel Charles Yver Desrivières, tonsuré

Né à Ste Suzanne, dioc du Mans, 18 ans

Fils de Joseph François Yver Desrivières, bailly juge
et Marie Anne Lebirbec

Humanités et rhét. au Mans, rhét, phil. et 1 an théol. à Angers

Entré à Paris le 13 , vêtu le 23 Nov. 1742

Pension aucune, mais entretien

Le Confrère Gabriel Charles Yves Desrivières

M.M. 607 =

Ne figure pas dans ce catalogue. Sans doute resté trop peu de temps à l'Oratoire.

M.M. 612, N 1232 =

Le Confrère Gabriel Charles Yves Desrivières, de la ville de Ste Suzanne, dioc. du Mans,
âgé de 18 ans, tonsuré,
fils de feu Joseph François Yves Desrivières, juge de Ste Suzanne et de Marie Anne Le Hirbec
2 premières années d'études en notre collège du Mans,
le reste et 2 ans de philosophie en notre collège d'Angers,
reçu le 23 Novembre 1742
Il est en état de s'entretenir d'habits
Sorti.

MM. 614, page 9, N° 22
Le Confrère Gabriel charles Yves Desrivières, tonsuré
Né à Ste Suzanne dioc du Mans. 18 ans. (Mayenne)
Fils de Joseph François Yves Desrivières, bailly juge de Ste Suzanne et Marie Anne Le Hirbec
Humanités et rhétorique au Mans, philos. et 1 an théol à Angers
Entré à Paris le 13, vêtu le 23 Nov. 1742
Pension aucune, mais s'entretiendra.